

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 33 (1925)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Samariterbund

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entrepris lorsque le baromètre était constamment sur « beau-fixe » et qu'aucune dépression atmosphérique dans le ciel de la Croix-Rouge, tant cantonale que fédérale, ne nous était signalée ? Devons-nous déplorer ce manque d'activité pendant toute une année ? A cette question l'on peut répondre par l'affirmative aussi bien que par la négative. Nous dirons d'abord oui, car dans le genre de travail qui nous incombe et auquel, nous nous sommes toujours voués avec joie et avant tout par amour du prochain, il faut un certain entraînement, lequel ira certainement en diminuant si l'exercice n'est pas là

pour le stimuler. Tout comme pour les soldats il nous faut les manœuvres pour bien faire entrer le métier. Nous dirons maintenant « non », ne déplorons pas du tout notre inactivité. Il faut être au contraire très heureux qu'aucune calamité n'ait été signalée à notre attention et que nous n'ayons pas eu besoin de recourir à nouveau à la générosité de nos membres et amis pour secourir des populations dans le malheur. Souhaitons au contraire que les mauvais jours qui, entre 1914 et 1923, nous ont tenu en continue haleine soient reculés le plus possible.

Schweizerischer Samariterbund.

En die Sektionsvorstände !

1. Wir ersuchen höflich um umgehende Einsendung der Jahresberichte pro 1924, damit unser Tätigkeitsbericht rechtzeitig fertiggestellt und gedruckt werden kann.
 2. Die Abgeordnetenversammlung des Schweiz. Samariterbundes ist auf Samstag und Sonntag, den 13./14. Juni, festgesetzt. Sie findet in St. Gallen statt.
- Wir bitten schon heute, diese Tage zu reservieren.

Mit besten Samaritergrüßen

Der Verbandssekretär: A. Rauber.

Alliance suisse de Samaritains.

Aux Comités de Sections.

1^o Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le rapport de 1924 par retour du courrier, afin que le Rapport annuel de l'Alliance suisse peut être mis au point et imprimé en temps voulu.

2^o L'Assemblée générale de l'Alliance suisse des Samaritains est fixée au samedi et dimanche, 13 et 14 juin 1925. Elle aura lieu à St-Gall.

Prière de réserver ces dates dès maintenant.

Avec cordiales salutations

Le secrétaire général: A. Rauber.

Schweizerischer Militärsanitätsverein.

Das Zentralkomitee an die Sektionen.

Werte Kameraden!

Wie wir bereits gemeldet haben, hat sich die Sektion St. Gallen bereit erklärt, die diesjährige Delegiertenversammlung zu übernehmen. Sie hat aber daran die Bedingung gefügt,